

## **ORDRE DU JOUR - CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/2023.**

*Convocation a été adressée à chacun des conseillers municipaux, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales.*

- 1-** Approbation du procès-verbal de la séance du 13.10.2023 et du procès-verbal de la séance du 19.10.2023.
- 2-** Création de 15 emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité pour l'année 2024.
- 3-** Modification de la liste des emplois permanents du personnel municipal.
- 4-** Attribution de l'accord-cadre de travaux pour la gestion, la maintenance et la rénovation des installations d'éclairage public et de signalisation tricolore.
- 5-** Convention relative à la mise en œuvre du forfait post-stationnement avec l'ANTAI pour la période 2024-2026.
- 6-** Décision modificative n°3 du budget de la commune. Exercice 2023.
- 7-** Régularisation par le haut du bilan. Reprise des amortissements.
- 8-** Avenant n°1 à la convention de dette récupérable relative aux compétences transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2023 entre la Métropole et la commune de Peypin.
- 9-** Avenant n°6 à la convention de gestion relative à la compétence « création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » de la commune de Peypin.
- 10-** Attribution de subventions aux coopératives scolaires des écoles pour les spectacles de fin d'année.
- 11-** Remise gracieuse de créances.
- 12-** Médecine professionnelle et préventive et prévention et sécurité au travail. Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec le CDG 13.
- 13-** Désaffectation et déclassement du domaine public. Transfert dans le domaine privé communal. Place Julien Louis.
- 14-** Désaffectation et déclassement du domaine public. Transfert dans le domaine privé communal. Place Julien Louis. Modification de la délibération n°1761 du 22 Juin 1987.
- 15-** Acquisition amiable de parcelles par la commune.
- 16-** Délégations du Conseil Municipal au Maire.
- 17-** Délivrances de concessions funéraires dans le cimetière communal.
- 18-** Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'aide aux travaux de sécurité routière. Année 2024.